

**Victor-Louis CANO**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
RATTACHE A LA COMPAGNIE REGIONALE DE BORDEAUX

**CAPEB CHARENTE**  
24 RUE DOCTEUR GUY RAGNAUD

**16000 ANGOULEME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de CAPEB Charente,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre organisation professionnelle CAPEB Charente relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisation professionnelle à la fin de cet exercice.**

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre organisation professionnelle.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'organisation professionnelle relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisation professionnelle à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisation professionnelle ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

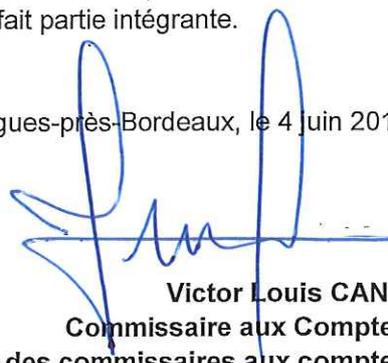
## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation professionnelle.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Artigues-près-Bordeaux, le 4 juin 2019



**Victor Louis CANO**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes**  
**Rattaché à la CRCC de Bordeaux**

## Annexe 1

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation professionnelle à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 621.89	1 621.89				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	65 872.56	64 156.10	1 716.46	3 754.44	-2 037.98	-54.28
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	120 543.06		120 543.06	120 543.06			
Créances rattachées à des participations	100 848.09		100 848.09	103 648.09	-2 800.00	-2.70	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15 157.44		15 157.44	24 934.00	-9 776.56	-39.21	
<b>Total I</b>	<b>304 043.04</b>	<b>65 777.99</b>	<b>238 265.05</b>	<b>252 879.59</b>	<b>-14 614.54</b>	<b>-5.78</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	136 937.95		136 937.95	116 592.87	20 345.08	17.45
	Autres créances	7 132.60	6 682.60	450.00	761.60	-311.60	-40.91
Valeurs mobilières de placement	89 505.80		89 505.80	3 467.16	86 038.64	NS	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	211 641.89		211 641.89	291 413.68	-79 771.79	-27.37	
Charges constatées d'avance (3)	2 100.72		2 100.72	319.35	1 781.37	557.81	
<b>Total III</b>	<b>447 318.96</b>	<b>6 682.60</b>	<b>440 636.36</b>	<b>412 554.66</b>	<b>28 081.70</b>	<b>6.81</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>751 362.00</b>	<b>72 460.59</b>	<b>678 901.41</b>	<b>665 434.25</b>	<b>13 467.16</b>	<b>2.02</b>	

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12			Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	252 928.75		252 928.75			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	319 286.86		315 900.92		3 385.94	1.07
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)</b>	20 312.86		3 385.94		16 926.92	499.92
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	592 528.47		572 215.61		20 312.86	3.55	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 439.05		27 963.15		-9 524.10	-34.06
	Dettes fiscales et sociales	67 933.89		65 255.49		2 678.40	4.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	86 372.94		93 218.64		-6 845.70	-7.34
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	678 901.41		665 434.25		13 467.16	2.02

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

86 372.94 93 218.64

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	1 730.20	992.00	738.20	74.42
Production vendue de Biens et Services	586 042.29	533 583.47	52 458.82	9.83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	35 484.19	52 734.52	-17 250.33	-32.71
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 935.42	13 872.82	3 062.60	22.08
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	42.74	1 091.00	-1 048.26	-96.08
<b>Total I</b>	<b>640 234.84</b>	<b>602 273.81</b>	<b>37 961.03</b>	<b>6.30</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	1 339.48		1 339.48	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-58.72	-59.47	0.75	1.26
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	206 966.86	203 050.37	3 916.49	1.93
Impôts, taxes et versements assimilés	6 893.42	5 541.32	1 352.10	24.40
Salaires et traitements	282 079.65	270 992.51	11 087.14	4.09
Charges sociales	117 760.35	114 533.29	3 227.06	2.82
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 037.98	3 283.99	-1 246.01	-37.94
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 921.05	5.68	2 915.37	NS
<b>Total II</b>	<b>619 940.07</b>	<b>597 347.69</b>	<b>22 592.38</b>	<b>3.78</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>20 294.77</b>	<b>4 926.12</b>	<b>15 368.65</b>	<b>311.98</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations	694.85		694.85	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		0.78	-0.78	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés	451.00	652.04	-201.04	-30.83
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>1 145.85</b>	<b>652.82</b>	<b>493.03</b>	<b>75.52</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 145.85</b>	<b>652.82</b>	<b>493.03</b>	<b>75.52</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>21 440.62</b>	<b>5 578.94</b>	<b>15 861.68</b>	<b>284.31</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 977.84		8 977.84	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 913.40		1 913.40	
<b>Total VII</b>	<b>10 891.24</b>		<b>10 891.24</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>10 000.00</b>		<b>10 000.00</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>891.24</b>		<b>891.24</b>	
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 019.00	2 193.00	-174.00	-7.93
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>652 271.93</b>	<b>602 926.63</b>	<b>49 345.30</b>	<b>8.18</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>631 959.07</b>	<b>599 540.69</b>	<b>32 418.38</b>	<b>5.41</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>20 312.86</b>	<b>3 385.94</b>	<b>16 926.92</b>	<b>499.92</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>20 312.86</b>	<b>3 385.94</b>	<b>16 926.92</b>	<b>499.92</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Il n'existe pas d'immobilisations décomposables.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 622		
Matériel de transport	28 074		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 123		
<b>TOTAL</b>	<b>77 197</b>		
Autres participations	224 191		-2 800
Autres titres immobilisés	14 934		223
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
<b>TOTAL</b>	<b>249 125</b>		<b>-2 577</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>327 944</b>		<b>-2 577</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 622	1 622
Matériel de transport			28 074	28 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 324	37 799	37 799
<b>TOTAL</b>		<b>11 324</b>	<b>65 873</b>	<b>65 873</b>
Autres participations			221 391	221 391
Autres titres immobilisés			15 157	15 157
Prêts, autres immobilisations financières		10 000		
<b>TOTAL</b>		<b>10 000</b>	<b>236 549</b>	<b>236 549</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21 324</b>	<b>304 043</b>	<b>304 043</b>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Des amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Par mesure de simplification, la durée d'usage est retenue. Les durées figurent dans les tableaux ci-dessus.

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 622			1 622
Matériel de transport	27 334	740		28 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 108	1 298	11 324	36 082
<b>TOTAL</b>	<b>73 442</b>	<b>2 038</b>	<b>11 324</b>	<b>64 156</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 064</b>	<b>2 038</b>	<b>11 324</b>	<b>65 778</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	740				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 298				
TOTAL	2 038				
TOTAL GENERAL	2 038				

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	252 929				252 929
Réserves :					
Autres réserves	315 901		3 386		319 287
Report à nouveau			3 386	3 386	
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 386	16 927			20 313
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	572 216	16 927	6 772	3 386	592 528

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	8 596		1 913		6 683
TOTAL	8 596		1 913		6 683
TOTAL GENERAL	8 596		1 913		6 683
Dont dotations et reprises exceptionnelles			1 913		

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Créances rattachées à des participations	100 848	100 848	
Autres créances clients	136 938	136 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	450	450	
Débiteurs divers	6 683	6 683	
Charges constatées d'avance	2 101	2 101	
<b>TOTAL</b>	<b>247 019</b>	<b>247 019</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	18 439	18 439		
Personnel et comptes rattachés	23 293	23 293		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 340	37 340		
Impôts sur les bénéfices	408	408		
Autres impôts taxes et assimilés	6 893	6 893		
<b>TOTAL</b>	<b>86 373</b>	<b>86 373</b>		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Néant

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	<b>Valeurs</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels	1 622	33.33

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

### Titres immobilisés

Les immobilisations financières inscrites en comptabilité à leur coût d'acquisition historique. Lorsque leur valeur d'inventaire, estimée en valeur vénale ou d'utilité selon le cas, est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	73 650
Valeurs mobilières de placement	451
Total	74 101

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 759
Dettes fiscales et sociales	34 172
Total	40 931

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 101
Total	2 101

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	750
45 à 54 ans	11 à 20 ans	8 823
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 960
moins de 35 ans	plus de 30 ans	566
Engagement total		15 099

#### Hypothèses de calculs retenues

Au 31 décembre 2018, l'engagement en matière de pensions et retraites est estimé à 15 098 €.

Les hypothèses suivantes ont été retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge légal de 60-62 ans
- Taux d'actualisation : 1.57 % (taux IBOXX Corporates AA au 31/12/2018)
- Revalorisation des salaires : Profil 1 %
- Droit Commun absence de convention collective
- Turn Over : Faible
- Table de Mortalité : INSEE 2018.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes